



Monsieur Alain TREPEU, Maire de SOUMOULOU et son Conseil Municipal

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie au cours de laquelle

Monsieur Michel LUGASSY-HAREL et
Ministre près de l'Ambassade d'Israël en France

Monsieur Natan HOLCHAKER
Délégué Aquitaine du Comité Français pour YAD VASHEM

Remettront à titre posthume **la Médaille des « Justes parmi les Nations »**

à Jean et Marie CAZENAVE et à Emilie HOURCADE
représentés par leur belle-fille Colette CAZENAVE et sa famille Michel, Alain, Christine et Léa

Dimanche 23 octobre 2011 à 15 H 30 au Hall des Sports de SOUMOULOU

*Précédant cette cérémonie en présence du Professeur René Frydman
une plaque sera apposée sur le bâtiment de la Poste*

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

La médaille des justes parmi les Nations est décernée
par l'institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes
qui ont sauvé, au péril de leur vie, des personnes juives
sous l'occupation

